Communiqué de presse – 18 juillet 2024

DLR
LA FÉDÉRATION DES MATÉRIELS

DLR
COMMISSION LOCATION
MATÉRIELS CONSTRUCTION/MANUTENTION

DLR publie l'indice de coût de revient de la Location du 1er trimestre 2024

DLR a établi un indice de coût de revient, élaboré en tenant compte, au plus près, des spécificités du secteur Location, grâce à une construction de la structure de coûts à charge pour le métier réputée représentative du secteur.

Réalisée pour DLR par NEO Engineering, cabinet de conseil et d'études spécialisé notamment dans les activités de Location et de Distribution de matériels en France, l'étude établit ainsi l'évolution de l'indice de coût de revient Location. Initialement calculée annuellement, cette évolution est désormais suivie trimestriellement.

L'idée de base est simple : permettre aux acteurs de la location de pouvoir suivre l'évolution de leur coût et éventuellement intégrer cet indice dans leur réflexion commerciale.

À la structure des coûts, illustrée en pourcentage pour 18 composantes de charges, a été appliquée une imposition d'indices officiels pertinents, récurrents et fiables. L'année de référence pour la production de l'indice de coût de revient Location est l'année 2019, qui correspond à la base 100.
L'évolution des indices officiels et des indices composites est établie à partir de la pondération de chaque composante de charge, illustrée par la structure des coûts.

Sur la base d'un planning des 12 derniers mois glissants, l'indice du coût de revient Location évolue de +5,86% au 1er trimestre 2024.

Cette augmentation est principalement due aux composantes de charges suivantes :
- l'évolution du taux de crédit aux entreprises entraîne une augmentation de 42,5% des charges financières
- l'évolution des dotations aux amortissements influe de façon significative dans l'augmentation
- l'évolution des charges de personnel (+ 3,89%) joue un rôle également important dans l'augmentation de l'indice au 1er trimestre 2024
- l'indice des loyers commerciaux (ILC) augmente de +5,6%.

Rappelons que tout opérateur de location de matériel a vocation à connaître cet indice et à le diffuser à ses propres clients. Dans le contexte actuel, il est en effet particulièrement important qu'ils soient objectivement informés de l'évolution de cet indice.

Télécharger la synthèse
Indice de coût de revient Location

DLR : PLUS DE 1 000 ADHÉRENTS, 70% DU MARCHÉ

La Fédération a pour vocation de représenter, de promouvoir et de défendre les intérêts des entreprises des secteurs de la distribution, de la location et de la maintenance des matériels de construction et de manutention et syndicats affiliés
ACiM, FNAR, UFL
et ainsi contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises, tout en permettant aux acteurs de se connaître et de se rencontrer.